

## **Cours de philo et de citoyenneté : c'est adopté**

**ENSEIGNEMENT** ♦ Les députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont approuvé mercredi soir le projet de décret instaurant un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement obligatoire. Le texte a été approuvé par la majorité PS-cdH, appuyée par l'opposition FDF. Le reste de l'opposition (MR, Écolo, PTB, PP) s'est

abstenue. Le projet de décret prévoit l'introduction d'un cours de philosophie et citoyenneté dès septembre 2016 dans les six années du primaire, et dès 2017 dans le secondaire. Ce cours a notamment pour ambition d'initier les élèves aux différents courants de pensées et religions et de respecter les autres convictions.